



Réunion publique du Conseil de quartier Manin-Jaurès
29 novembre 2017 - 19h15
Ecole 160 avenue Jean Jaurès, 75019 Paris



Réunion animée par **Halima JEMNI**, Première Adjointe au Maire en charge de la voirie, des déplacements et des espaces verts. **Nicolas NORDMAN**, délégué du Maire pour le Conseil de quartier Manin-Jaurès, est excusé pour des raisons de santé.

ORDRE DU JOUR :

- **Information sur le renouvellement du Groupe d'animation du Conseil de quartier**
- **Présentation de la rue végétale** (rue Georges-Thill)
- **Vous avez voté des projets dans votre quartier, ça avance avec vous !**
Présentation de l'état d'avancement des projets votés au Budget Participatif et des possibilités d'implication des habitant.e.s :
 - Projet de réaménagement de la place à l'angle Garonne/Tailleferre
 - Projet de piste cyclable rue de Crimée
- **Présentation de CMARUE**, plateforme de programmation commerciale par les habitant.e.s

INFORMATION SUR LE RENOUELEMENT DU GROUPE D'ANIMATION DU CONSEIL DE QUARTIER

Mahor CHICHE, Adjoint au Maire en charge de la démocratie locale

Le Conseil de quartier est au service d'une démocratie plus participative : il permet à chaque habitant d'être à l'initiative, de s'informer des décisions qui le concernent et d'intervenir dans leur élaboration.

Le Groupe d'animation du Conseil de quartier, ouvert dès 16 ans à tous ceux qui habitent ou exercent une activité dans le 19^e, est constitué d'un collège paritaire de 11 habitants et d'un collège de 10 forces vives (acteurs associatifs, culturels, économiques, etc). Le Conseil de quartier, qui doit représenter au maximum les populations, fait travailler ensemble les différents acteurs du territoire et la Mairie du 19^e et participe au renforcement du lien social entre tous les habitants.

Comme le prévoit la Charte des Conseils de quartier élaborée en 2014, le Groupe d'animation doit être renouvelé à mi-mandat. Ceux qui souhaitent (re)devenir membres peuvent candidater dès maintenant (bulletins et urnes sont mis à disposition) ou [en ligne](#) avant le 27 janvier 2018. Un tirage au sort aura lieu le 3 février 2018 à la Mairie du 19^e, durant lequel 11 habitants seront désignées membres du Groupe d'animation du Conseil de quartier Manin-Jaurès. Ils seront ensuite invités à désigner les 10 personnes constituant le collège des forces vives.

Pour plus d'informations, consultez le [site de la mairie du 19^e](#).

PRESENTATION DE LA RUE VEGETALE (RUE GEORGES-THILL)

*Dan LERT, Adjoint au Maire en charge de l'environnement et de la nature en ville
Avec Sophie GODARD, Direction des Espaces Verts et de l'Environnement*

Ce projet s'inscrit dans l'opération de la Mairie de Paris dont l'objectif était de créer une rue végétale par arrondissement. La Mairie du 19^e a proposé la rue Georges Thill, qui a un bon potentiel végétalisable. En janvier 2016, une marche exploratoire sur la place des jeunes dans le quartier avait été réalisée. Il en était ressorti que la rue Georges Thill, où se situent des équipements publics (crèche, école...) et où beaucoup d'enfants ont l'habitude de jouer, bien que voyant passer peu de voitures est encore peu accueillante. Une rencontre sur site a été organisée le 12 octobre



2017, en présence d'Halima JEMNI et de Dan LERT, ainsi que d'une quinzaine de personnes.

Objectifs : améliorer la biodiversité en Ville et la relation entre Ville et nature, apporter de la fraîcheur, apaiser et redessiner un partage équilibré de l'espace public quelque soit notre pratique de la Ville, et rendre la rue plus accueillante, notamment pour les enfants et les familles. Il s'agit d'enjeux locaux qui sont importants.

Avec sa fresque et son mur végétalisé, la transformation de la rue Georges Thill a déjà commencé. Elle continue vers un projet plus global avec des aménagements végétaux mais pas seulement.

Enveloppe budgétaire du projet : 90 000 €.

Il ne s'agit pas d'un projet d'aménagement classique, mais plutôt d'un accompagnement par la DEVE des habitants et équipements dans cette démarche, afin de réaliser un projet qui corresponde à leurs attentes.

Le projet « réenchanter la rue Georges Thill » a été déposé deux fois au Budget participatif, il n'a pas été retenu mais la mairie encourage à le déposer de nouveau afin de compléter le projet de la rue végétale.

La mairie est très attachée à l'enjeu de participation citoyenne, et celle des habitants de ce quartier est essentielle à la réussite du projet de la rue végétale, qui est un engagement commun. Cette dernière doit être dessinée avec les habitants, car ce sont eux qui la feront vivre demain.

Prochain atelier participatif : le 07 décembre 2017 à l'école 160 avenue Jean Jaurès.

Questions/commentaires

Association J2P : il est intéressant de pouvoir ouvrir cette démarche participative aux enfants et aux jeunes du quartier, ils pourraient être invités aux ateliers afin de donner leur avis. Nous pourrions y associer la DASCO et les associations du quartier qui peuvent apporter un accompagnement.

Un grand questionnaire a été distribué aux enfants de l'arrondissement concernant la médiathèque, selon la volonté du Maire François DAGNAUD et de son adjoint en charge de la Culture Eric THEBAULT. La mairie souhaite reproduire une concertation avec les enfants sur ce projet de la rue végétale, les directeurs des crèches et écoles ont d'ailleurs déjà été associés. Tout le monde doit s'impliquer dans ce projet ; l'atelier du 7 décembre est ouvert à tous. L'implication des enfants est bien entendu primordiale.

PROJET DE REAMENAGEMENT DE LA PLACE A L'ANGLE GARONNE/TAILLEFERRE

*Halima JEMNI, Première Adjointe au Maire en charge de la voirie, des déplacements et des espaces verts
Avec Clothilde MEUGNET, Direction de la Voirie et des Déplacements*

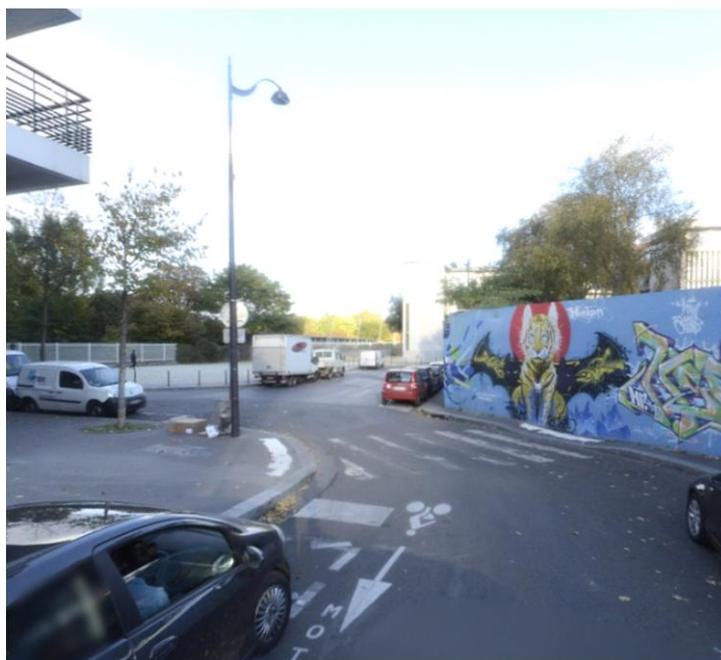
Genèse du projet : Projet issu du Budget Participatif 2016, le projet lauréat « Aménager des places et placettes dans l'arrondissement » regroupait trois projets similaires, dont celui de réaménagement de la place Garonne/Tailleferre déposé par le Conseil de quartier Manin-Jaurès.

Le Conseil de quartier avait proposé de faire de cette place un espace ludique, convivial et intergénérationnel, suite à l'organisation d'une marche exploratoire dédiée à la place de l'enfant dans l'espace public en janvier 2016 – une démarche à laquelle se sont associés les habitants, acteurs associatifs (centre social Espace 19 Ourcq et J2P), et les représentants des parents des crèches Jaurès et Joseph Kosma.

Ce projet a généré de nombreuses discussions.

Diagnostic : espace vide, sous-exploité et en mauvais état. Ouverture sur le canal peu mise en valeur. Collège à proximité : importants cheminements d'enfants.

Problématique : cheminements piétons difficiles, trottoirs très étroits le long du mur aveugle.



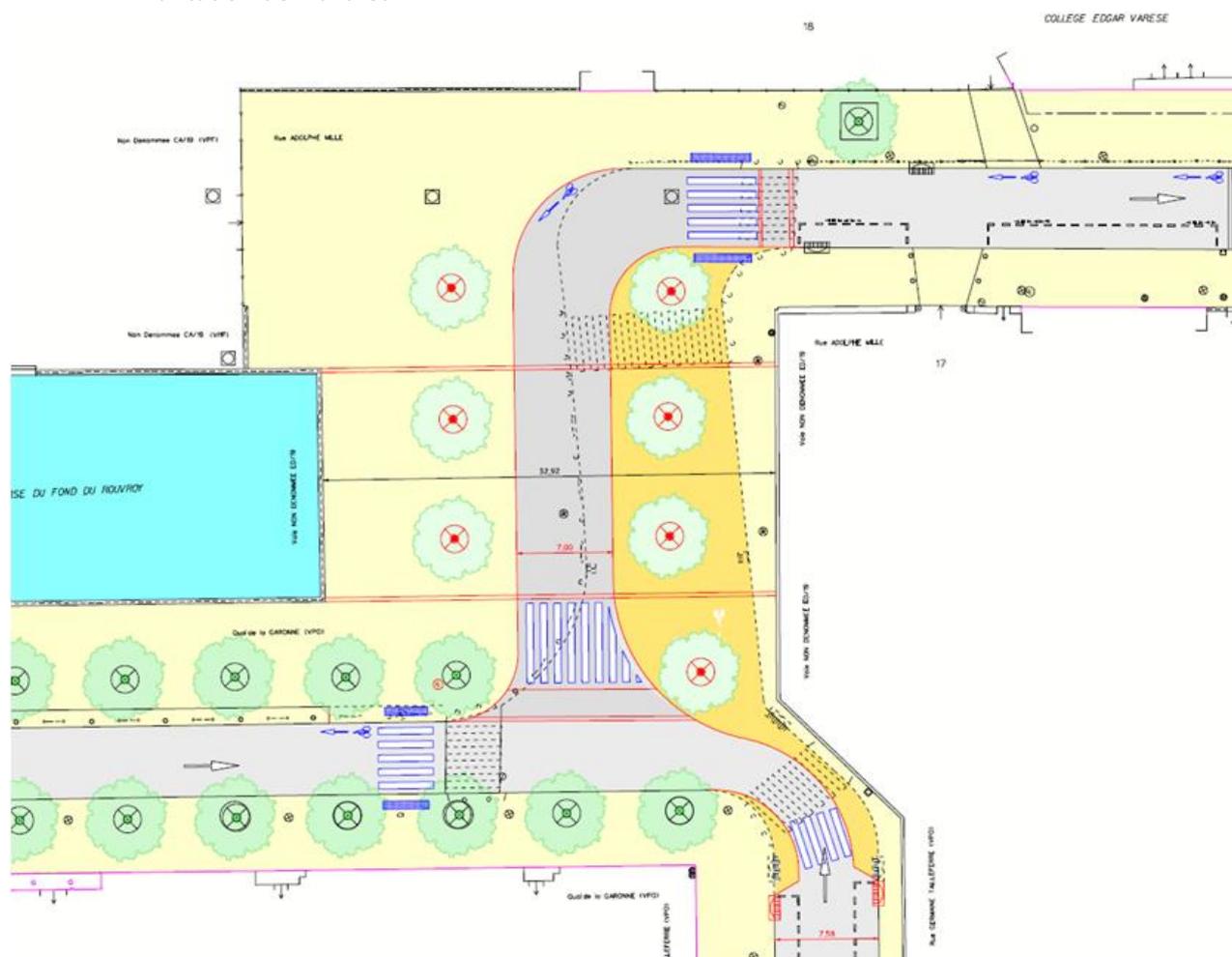
Dans le cadre du projet déposé au Budget participatif, différents aménagements étaient proposés : créer une aire de jeu pour les enfants et du mobilier pour les adultes et les collégiens (notamment des assises), prévoir un lieu de stockage pour les associations du quartier, installer des panneaux d'information sur la biodiversité du canal.

Objectifs : requalifier l'ensemble de la place avec notamment du végétal (possibilité de planter des arbres), qui manque actuellement, et redonner une place plus importante aux piétons.

Malgré le budget contraint (220 000 €), la mairie fera du mieux possible pour que le résultat corresponde aux attentes des habitants.

Propositions de la Direction de la Voirie et des Déplacements :

- Implantation d'aires ludiques pour le développement de nouveaux usages
- Redonner une place plus importante aux piétons et sécuriser les cheminements piétons (requalification de la placette)
- Plantation de 7 arbres



Développement des usages

Espace disponible : 600 m² d'espace piéton, dont 150 à 200m² à exploiter

Propositions :

- Espace d'apprentissage du vélo (Budget participatif 2016)
- Marquage au sol ludique
- Terrain de pétanque, table de ping-pong, table d'échec/de pique-nique
- Assises
- Prolonger la végétalisation du quai de la Garon



Exemple du projet de réaménagement place de l'Édit de Nantes (BP)

Dans le projet initial il y avait une forte idée de ludique/convivial/intergénérationnel. La Mairie et la DVD se sont aperçues qu'il y avait également un enjeu de sécurité, notamment des piétons. La sécurisation et l'agrandissement du trottoir ont été rajoutés au cahier des charges.

Quelques inquiétudes, notamment concernant les bancs/assises qui entraîneraient de l'incivilité : la mairie les entend, cependant pour créer un espace convivial il faut des assises. Au lieu des bancs sont donc proposées des assises individuelles (comme sur la place de l'Edit de Nantes). La question des agrès sportifs dans ce quartier a également été posée, mais des inquiétudes ont été évoquées quant aux nuisances que cela pourrait provoquer. Par ailleurs, pour l'instant il est renoncé à installer des tables de ping-pong et les tables d'échec n'ont pas beaucoup de succès.

Deux variantes possibles :

- 1 : on assigne 150 m² à différents usages et on plante 7 arbres (le maximum possible)
- 2 : on part sur un espace ludique plus important de 400 m², avec du coup moins de verdure

Dans les deux cas, il faut définir ce que nous mettons dans cet espace.

Mahor CHICHE : « Je tiens à féliciter le Conseil de quartier qui a travaillé sur ce projet et à saluer cette démarche. Ce projet ne vient pas d'en haut, mais des habitants, qui ont travaillé sur une longue période sur les attentes et les besoins afin d'améliorer cette place. C'est grâce au Budget participatif, qui nous en donne les moyens, qu'un tel projet est réalisable. Vous choisissez une variante, nous faisons l'essai et si ça ne fonctionne pas nous reverrons cela. C'est de cette façon qu'ensemble nous construisons la Ville de demain. »

Questions/commentaires

Je pense qu'il ne faut pas mettre de table ni d'assises car cela crée des déchets et il y en a déjà beaucoup dans la darse. Je pencherais pour qu'il y ait plus d'arbres (variante 1).

David CHERFA, conseiller d'arrondissement : « Nous avons vu lors de la marche exploratoire qu'il n'y avait pas assez de poubelles à cet endroit du quartier, nous en avons donc fait mettre deux supplémentaires. Concernant la darse, les déchets ne sont pas jetés à ce niveau-là mais sont ramenés par le courant. »

Est-ce possible de créer une ouverture au fond de cette darse ?

Halima JEMNI : « Cela poserait des problèmes de sécurité. Le projet n°1 au Budget participatif 2017 dans le 19^e c'est des barrages flottants dépollueurs, nous pourrions réfléchir à l'étendre à d'autres endroits du canal ».

Peur que les assises soient squattées par des jeunes et que les nuisances sonores (voix, musique, rodéos de scooters) augmentent, notamment le soir.

Halima JEMNI : « Nous avons déjà apaisé ce projet, mais nous ne pouvons pas en changer l'esprit convivial, car il s'agit d'un projet qui a été déposé par des habitants et élu par les habitants au Budget participatif ; nous devons respecter ce vote démocratique. Vous ne vouliez pas de bancs et nous vous avons écouté, mais laissons une chance aux assises individuelles. Il faut faire l'essai, et si par la suite nous constatons que cela pose un problème nous les enlèverons (rien n'est irréversible dans un projet). Sachez que des habitants de la rue Adolphe Mille nous ont demandé des bancs pour que les personnes âgées puissent s'asseoir, d'autres ont eu des inquiétudes, mais il n'y a pas plus de bruit depuis que les bancs ont été installés.

J'ai une préférence pour la variante 1, plus végétale : je trouve que les gens sont plus respectueux depuis que le quai de la Garonne a été reverdi. De plus, les résidents de la Maison de retraite à proximité pourraient apprécier un espace vert convivial. Par ailleurs, il est important que l'espace soit bien sécurisé pour les enfants.

Il y aura moins de stationnement, c'est très positif.

J'avais des inquiétudes concernant ce projet, mais on vous écoutant et en regardant les propositions je suis rassuré. Je vois qu'il y a une réelle écoute de la part de la municipalité. J'ai une préférence pour la variante 1, et les assises ne me paraissent pas inenvisageables.

Les élèves et la direction du collège ont-ils été impliqués ?

J2P : « Espace 19 Ourcq a évoqué ce projet avec les collégiens. Il faut maintenir ce dialogue, même après la réalisation du projet ».

Halima JEMNI : « Nous verrons avec Nicolas NORDMAN comment continuer ce projet, impliquer le collège fait partie de nos souhaits ».

QUESTIONS/COMMENTAIRES DIVERS

Problème avec le bailleur Elogie Siemp dans un immeuble boulevard Sérurier qui connaît des soucis de propreté. Comment la mairie peut-elle agir sur ce bailleur qui ne tient pas ses promesses et ne répond pas aux attentes des résidents ?

Halima JEMNI : « Je vous propose d'organiser une rencontre avec Roger MADEC et Colombe BROSEL (conseillère de paris, en charge des relations avec les bailleurs) ».

Représentant le Conseil syndical du 127-129-131 rue Manin, je tiens à remercier la mairie pour les aménagements faits. Qu'en est-il du déplacement de la barrière rue Goubet afin d'empêcher les stationnements gênant ?

Halima JEMNI : « Ce déplacement est toujours prévu pour 2018, pour l'instant cela est impossible pour des raisons budgétaires. Cela pose également des problèmes de sécurité (voitures qui bloquent l'accès pompier). Nous attendons le retour de la préfecture à ce sujet ».

Concernant le projet de végétalisation de l'allée Darius Milhaud pour créer une coulée verte voté au Budget participatif : quelle partie de la rue est concernée ?

Halima JEMNI : « Le projet « une coulée verte de la Porte de la Villette aux Buttes Chaumont » voté au BPA a une enveloppe de 9000 000 €. Périmètre prévu : entre Porte de Pantin et Sente des dorées, puis entre Manin et les escaliers en haut de la rue. Une partie est déjà bien végétalisée. Par contre, entre Pantin et Sente des Dorées nous souhaiterions la rendre plus sympathique. »

Où en est le projet « La rue Eugène Jumin, un trait d'union entre deux parcs », voté au Budget participatif 2016 ?

Halima JEMNI : « Lors de la dernière réunion se posait la question du portage du projet. Nous avons eu un retour de la direction centrale, qui réalisera le projet en septembre 2018 ».

Les camions de livraison du magasin au 80-100 rue Petit bloquent l'entrée du garage, ce qui crée des embouteillages et des problèmes de propreté.

Halima JEMNI : « Nous connaissons bien le problème, nous recevons de nombreux courriers à ce sujet. Il s'agit d'un commerçant qui ne respecte ni la loi ni les gens, et la municipalité essaie de régler ce problème »

Problèmes de bruit rue Germaine Tailleferre : trois camions différents de ramassage des ordures ménagères passent entre 5h50 et 6h30 rue des Ardennes + lavage des trottoirs le dimanche à 7h.

Après visite sur site, David CHERFA a constaté que la situation est en effet problématique. Il a saisi la Direction de la Propreté et de l'Eau et a consulté certains riverains afin d'étudier ce qu'il est possible de faire pour améliorer la situation.

Bureau des Conseils de quartier

01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

conseilsdequartier19@paris.fr / www.mairie19.paris.fr

5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris

Facebook : [Conseils de quartier du 19^e](https://www.facebook.com/Conseils-de-quartier-du-19e)

Twitter : [monquartier19](https://twitter.com/monquartier19)

